

## LISTE DES CURÉS DE ST-JULIEN

*d'après les archives paroissiales*

- 1 - Vincent de Burdignes était curé en 1400.
  - 2 - Dom Barthélemy Brayet, curé, vivait en 1436.
  - 3 - Gilbert Fayet fut curé de 1440 à 1448.
  - 4 - Barthélemy Brachet lui succède en 1448.
  - 5 - Barthélemy Girard, bachelier, fut curé de 1459 à 1486.
  - 6 - Jacques Délevis, son successeur, bachelier es droit, de 1487 à 1520.
  - 7 - Jacques Floret, son successeur, vivait en 1521.
  - 8 - Jean d'Ecotay, secrétaire et aumônier ci-devant de frère François de Senneterre, prieur de St-Sauveur, puis évêque de Sarlat, fut curé de 1550 à 1586. L'an 1584 et le 24 Mars, Jean d'Ecotay obtint de Pierre de Masso, docteur es droit, abbé de Valbenoite et commissaire du Saint-Siège, une sentence contre messire Portail, prieur commandataire de St-Sauveur, par laquelle le dit prieur devait payer aux curés de St-Julien cent setiers de blé pour supplément de la portion congrue, outre les autres revenus.
  - 9 - Pierre Torrollon succéda à Jean d'Ecotay, et vivait en 1586. Il prit possession de la cure en avril 1586, mais il s'en démit bientôt après entre les mains du prieur de St-Sauveur, qui lui avait donné le bénéfice, parce que celui-ci lui avait refusé d'exécuter la sentence de l'abbé de Valbenoite, relative aux cent setiers de blé. Le prieur s'avisait alors de donner la cure de St-Julien, en confidence à messire de la Condamine, le 10 août 1587, par un traité de main privée, qu'ils firent entre eux.
- Les confidences étaient en ce temps fort pratiquées par la noblesse, à cause des guerres civiles avec les Huguenots, et on n'en faisait pas grand scrupule.
- Le sieur de la Condamine nomma curé confidentiaire le précepteur de ses enfants, savoir :
- 10 - André Dumas, premier curé confidentiaire, 1587. Après lui, il y a eu d'autres curés confidentiaires, dont on ignore les noms. A ceux-ci ont succédé :
  - 11 - Noé Grosjat, qui était un des prêtres habitués de l'église de St-Julien et recteur de la chapelle Saint-Pierre de Colombier. Il fut curé de 1598 jusqu'à sa mort, début Juillet 1610. En sa personne finit la confidence. Le 28 Août 1608, Jean Faber, official et vicaire général de Vienne, fit, à la demande des habitants de Colombier, une enquête d'après laquelle il porta, le 11 Novembre de la même année, une sentence par laquelle le curé de St-Julien

administrerait aux habitants de Colombier, par lui-même ou par son vicaire, les sacrements dans la chapelle de Colombier. Ce fut à cette époque que les fonctions succursales commencèrent à être faites à Colombier.

12 - André Royer, prêtre de Bourg-Argental, fut nommé par le P. Amargue, de la Compagnie de Jésus, recteur du collège de Tournon, le 7 Juillet 1610, à la cure de St-Julien et à la chapelle de St-Pierre-de-Colombier son annexe. Le 8 du même mois, ayant reçu ses provisions de Vienne, André Royer prit possession de l'une et de l'autre. Il mourut sans résigner, le 27 Avril 1649.

13 - François Dupin, nommé par les PP. Jésuites, prit possession le 3 Mai 1649 de St-Julien et Colombier, par deux actes séparés à cause de la succursalité. Le 20 Novembre, il permuta avec :

14 - Guillaume Imbert, curé de St-Didier-en-Velay. Celui-ci permuta le 12 Janvier 1664 avec :

15 - Jacques Dumas, curé de St-Pal-de-Mons, conseiller et aumônier du roi. Gradué nommé en théologie. Pour exécuter l'ordonnance de l'archevêque de Vienne, en date du 20 Novembre 1668, il résida huit ans à Colombier et y fit ensuite résider un de ses vicaires. Il mourut le 21 Juin 1683.

16 - Antoine Sève, ancien chanoine de N. Dame de Fourvière, fut curé de 1683 à 1686.

17 - Jean Quiblier, originaire du Montet, paroisse de St-Sauveur-en-Rue, curé de 1686 à 1709.

18 - Messire d'Albinac, frère du nommé frère d'Albinac, jésuite et administrateur au prieuré de St-Sauveur, fut curé de 1709 à 1712. Il permuta avec :

19 - Marcellin Mirmand, sociétaire de Bajac-en-Velay, bachelier en théologie, ci-devant chanoine de Billom en Auvergne. Il prit possession de la cure de St-Julien vers Noël 1712, résigna en faveur de Jean-Baptiste Thibaud, puis mourut à l'âge de 93 ans.

20 - Jean-Baptiste Thibaud, de St-Sauveur-en-Rue, bachelier en théologie, ci-devant vicaire à Bourg-Argental, prit possession de la cure de St-Julien, et, par un acte particulier, de la chapelle de Colombier, le 16 Mai 1733. Etienne Seytre, curé de Bourg-Argental, le mit en possession et Maître Chomel, notaire royal, en reçut l'acte. Il résigna en faveur d'Etienne Manoha et mourut à l'âge de 82 ans.

21 - Etienne Manoha, du lieu de St-Sauveur, ci-devant vicaire de Jean-Baptiste Thibaud, prit possession le 21 décembre 1754. Messire Carrot, prêtre de St-Sauveur, le mit en possession par acte reçu par Maître Aubert notaire, qui avait reçu la résignation de Jean-Baptiste Thibaud, sous condition d'une pension annuelle de trois cents livres viagères, homologuée au Parlement de Paris. Il mourut à l'âge de 52 ans.

22 - Henri Léorat de Picansel, premier vicaire de l'église paroissiale et archipresbytérale St-Séverin, à Paris ; natif d'Annonay, fut nommé par les administrateurs du collège de Tournon, le 10 Avril 1775. Messire Desfrançois, curé et chanoine d'Annonay, official de Vienne, mit en possession Just Léorat, frère d'Henri, fondé de sa procuration.

23 - Jean-Antoine Léorat de Picansel, curé en 1789. Le 17 Juillet 1791, il fut obligé, pour refus de serment, de quitter sa paroisse pour faire place à :

24 - André Pourret, curé intrus, alors vicaire à Colombier. Il fut curé jusqu'en 1793. Depuis cette date, on ne trouve plus de curé jusqu'en 1797 où Jean-Antoine Léorat de Picansel revint à St-Julien et y demeura jusqu'en 1806.

## *LES CURÉS DE ST-JULIEN*

**Nota.** — Depuis 1793 jusqu'en 1802, d'après les registres paroissiaux, plusieurs prêtres ont administré en différents lieux les sacrements aux paroissiens de St-Julien. Voici leurs noms : M. Rosier, ancien vicaire à St-Julien, subit une captivité de vingt mois et revint à St-Julien, le 4 avril 1795 ; Barthélemy Foriel, prêtre ; M. Caillet, curé de St-Jacques d'Attisieu (vulgairement St-James) ; Frère Benoît Camet récollet ; André Oriol, curé de Lupé ; M. Porte, vicaire d'Annonay ; M. Jean-André Percil du Sert, prêtre missionnaire, résidant à Graix ; Buisson, prêtre missionnaire résidant à Colombier.

**(Renseignements recueillis par M.J. Souchon, curé de Graix et publiés dans son Écho de St-Julien-Molin-Molette, mars et avril 1904).**

## HENRI-LÉORAT DE PICANSEL

*Curé de St-Julien, 1774-1786*

**H**ENRI-LÉORAT DE PICANSEL naquit à Annonay, le 24 novembre 1741, de Jean-Antoine Léorat, négociant, et de Marie-Anne Desfrançais. Après avoir fait d'excellentes études au collège de Tournon, il se détermina à enter dans l'état ecclésiastique.

N'étant encore que clerc tonsuré, il fut gradué nommé de l'Université de Valence, puis, le 15 novembre 1762, élu régent d'humanités au collège de Tournon, que les Jésuites avaient été obligés d'abandonner par suite de la suppression de leur ordre. L'abbé Picansel adressa à ses élèves, à l'ouverture de sa classe, un discours où il exprima toute sa vénération et ses regrets pour les maîtres zélés et habiles qu'il était appelé à remplacer et dont il s'efforcera de suivre les traces.

Le 23 mars 1763, il fut nommé par Jean-Marie Desfrançais, à qui appartenait ce droit, recteur de la chapelle de Sainte-Anne des Heydelins érigée dans l'église paroissiale d'Andance. Il s'acquiesça bientôt une certaine réputation comme prédicateur ; aussi fut-il invité au mois de décembre 1770 à prêcher le jubilé dans l'église collégiale d'Annonay, de concert avec le Père Ange, capucin.

En 1772, M. Madier, natif de Tournon, curé de Saint-Séverin à Paris et confesseur de Mme Victoire de France, fille de Louis XV, ayant eu l'occasion d'apprécier son mérite, voulut l'attirer près de lui en qualité de son premier vicaire, mais son attachement aux saines doctrines ne lui permit pas de faire un long séjour dans la capitale.

Ayant refusé d'administrer les derniers sacrements à un janséniste avéré sans une rétractation préalable, il fut poursuivi par la haine du parti parlementaire et obligé de rentrer dans son diocèse où il espérait remplir les fonctions de son ministère, sinon avec autant d'éclat, du moins avec plus de calme et de consolation. Il fut aussitôt nommé en 1774 à la cure de St-Julien-Molin-Molette-en-Forez.

Quelques temps après, l'archevêque de Vienne désira le rapprocher de sa personne en lui confiant la direction d'une des paroisses de sa ville archiépiscopale : mais il déclina cet honneur et préféra rester au milieu du troupeau dont il avait déjà gagné l'affection.

Cependant la Providence avait destiné M. Picansel à exercer son zèle et ses talents sur un théâtre plus digne de lui, et c'est parmi ses concitoyens qu'il devait désormais fournir sa longue et laborieuse carrière. Monsieur André Egmond de Bonfils lui ayant cédé sa cure

régulière et son canonicat, le 15 Mars 1785, et M. Jacques Desfrançais s'étant de son côté démis en faveur de la cure séculière dont il était en possession, ces deux bénéfices se rencontrèrent, par suite de cette double résignation, réunis sur seule et même tête, et c'est ainsi que fut sur ce point mis à exécution le décret de l'archevêque de Vienne, porté le 29 Mai 1779. M. Picansel ayant lui-même résigné sa cure de St-Julien-Molin-Molette à son frère aîné, Jean-Antoine Léorat, curé à Saint-Jeurre, fut installé à N. D. d'Annonay le 14 Mars 1786.

Quelques années après, au mois de Juillet 1792, sa vie étant en danger, il alla se réfugier à Lyon avec son oncle, M. Desfrançais, curé de Boulieu.

Condamné à la déportation comme tous les prêtres insermentés, il quitta sa patrie le 13 Septembre 1792 et choisit Annecy pour lieu de son exil où il retrouva Mgr Daviau, son oncle et son frère, curé de St-Julien. Mais bientôt, à la nouvelle de la prise de Chambéry par les troupes françaises qui se disposaient à envahir la Suisse, ils se réfugièrent à Sion, capitale du Valais (le 13 Mai 1793). Ils profitèrent de leur inaction pour visiter la Suisse et les glaciers du Mont-Blanc.

Leurs ressources pécuniaires épuisées, M. Madier, curé de Saint-Séverin à Paris, qui avait suivi à Rome Mmes Adélaïde et Victoire de France, fit des démarches pour lui procurer un asile dans un de ces nombreux couvents des États Pontificaux qui avaient ouvert leurs portes aux malheureuses victimes de la Révolution Française.

Le 20 Octobre 1794, il quitta la Suisse avec ses compagnons, visita Milan, Parme, Modène, Bologne, Florence, Sienna où il fut obligé de se séparer de son frère Antoine, curé de St-Julien, qui devait rester momentanément en Toscane. Arrivé à Montefiascone avec son oncle, il fut reçu par le cardinal Maury. Le 12 Mars 1796, il obtint l'autorisation d'aller à Rome. Les merveilles de cette ville excitèrent son admiration. Le 6 Avril 1797, il revint à Montefiascone, et au mois de juillet de la même année, ayant appris que la tranquillité était rétablie en France, il s'embarqua à Livourne avec son frère et son oncle.

Tous les trois se retrouvèrent bientôt au milieu de leur troupeau respectif. Les curés de Boulieu et de St-Julien-Molin-Molette furent reçus avec de grandes démonstrations de joie. Deux mois après, M. Picansel, curé d'Annonay dont le nom figurait toujours sur la liste des émigrés, fut obligé de s'enfuir une seconde fois.

Enfin, après le Concordat, Mgr de Chabot le rétablit curé d'Annonay où il resta jusqu'à sa mort.

**(Tous ces renseignements ont été puisés dans l'histoire d'Annonay par M. l'Abbé Filhol, et ont été reproduits par M. l'Abbé Peillon dans son Écho de Mars 1912).**